

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE

SESSION DE MAI 1960

Ordre du Jour **de la séance du**

LUNDI 16 MAI 1960

O.J. 11
Fr.

APÉ. 3760

A 15 heures :

- Présentation, discussion et vote du projet de rapport de M. MARTINO à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe sur l'activité de l'Assemblée Parlementaire Européenne du 1er Janvier 1959 au 1er Mars 1960 (doc. 26).

A 15 heures 30 :

- Communication de M. SCHAUS, Président du Conseil de Ministres de la C.E.E.

A 16 heures :

- Présentation du Troisième rapport général de la Commission de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique sur l'activité de la Communauté (mars 1959 - avril 1960) (doc. 21 - II).

A 17 heures :

- Vote de la proposition de résolution déposée en conclusion du débat sur les rapports de M. DEIST (doc. 23), MOTTE (doc. 24), GEIGER (doc. 25) et ARMENGAUD (doc. 27).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE

Procès - verbal

de la

séance du

LUNDI 16 MAI 1960

SESSIEF DE MAI 1960

Présidence de M. JANSSENS, Vice-Président.

La séance est ouverte à 15 heures 05.

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL -

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. VOEUX DE L'ASSEMBLÉE AU PRÉSIDENT TURILLER -

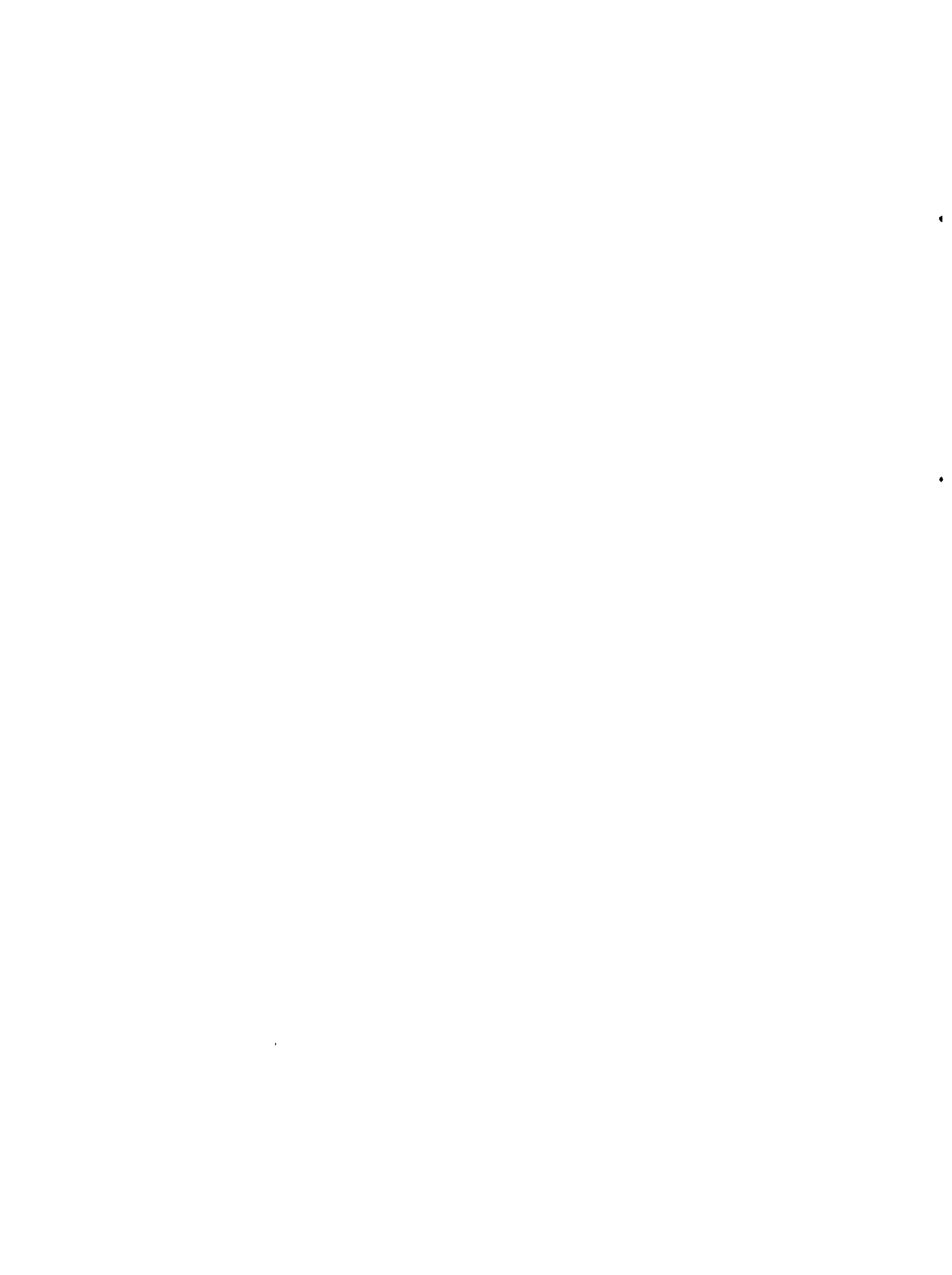
M. le Président forme, au nom de l'Assemblée, des vœux de prompt rétablissement à l'adresse du Président TURILLER qui, souffrant, a manifesté ses regrets de ne pouvoir assister à la fin de la présente session.

3. DEPÔT DE DOCUMENTS -

L'Assemblée prend acte du dépôt des documents suivants :

- lettres de transmission et projets de budgets supplémentaires relatifs au service commun de Presse et d'Information des Communautés européennes pour l'exercice 1960 (Doc. n° 34 - I et II - n° 35 - I et II).

Ces documents sont renvoyés à la commission de l'Administration de l'Assemblée Parlementaire Européenne et du budget des Communautés.



4. MODIFICATION DE L'ORDRE DES TRAVAUX -

Sur proposition du Comité des Présidents, l'Assemblée décide :

- d'entendre au cours de la séance de cet après-midi une déclaration de F. HALLSTEIN, Président de la Commission de la C.E.E. ;

- de reporter le vote de la résolution sur les problèmes économiques, soit à demain midi, dans le cas où cette résolution serait acceptée sans débat par les groupes politiques, soit à mercredi matin, dans le cas où il y aurait débat ;

- de voter mercredi les projets de budgets supplémentaires présentés par les Commissions exécutives et relatifs aux crédits d'information.

5. RAPPORT A L'ASSEMBLEE CONSULTATIVE DU CONSEIL DE L'EUROPE -

M. MARTINO présente le projet de rapport à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, approuvé par le Comité des Présidents, sur l'activité de l'Assemblée Parlementaire Européenne du 1er janvier 1959 au 1er mars 1960 (Doc. F° 26).

L'Assemblée adopte le projet de rapport.

6. COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL DE MINISTRES DE LA C.E.E. -

Intervient M. SCHAUS, Président en exercice du Conseil de Ministres de la Communauté Economique Européenne.

M. le Président exprime ses remerciements à M. SCHAUS pour la déclaration qu'il vient de faire au nom du Conseil de Ministres.

7. ACCELERATION DU RYTHME D'APPLICATION DU TRAITE DE LA C.E.E.

M. HALLSTEIN, Président de la Commission de la Communauté Economique Européenne, fait une communication à l'Assemblée sur l'accélération du rythme d'application du Traité qui régit cette Communauté.

Au nom de l'Assemblée, M. le Président remercie M. HALLSTEIN et prend acte de cette communication.

8. TROISIEME RAPPORT GENERAL DE LA COMMISSION DE L'EURATOM --

M. HIRSCH, Président de la Commission de l'Euratom, présente le Troisième rapport général de cette Commission sur l'activité de la Communauté Européenne de l'Energie atomique (mars 1959 - avril 1960) (Doc. N° 21).

M. le Président indique à l'Assemblée que la discussion de ce rapport aura lieu mercredi matin.

9. ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SEANCE -

M. le Président rappelle à l'Assemblée que l'ordre du jour de la prochaine séance, fixée à demain mardi 17 mai, est ainsi établi :

de 10 heures 30 à 13 heures
de 15 heures 30 à 19 heures
éventuellement le soir :

- Vote des articles et vote sur l'ensemble des textes présentés en conclusion du débat sur l'élection de l'Assemblée Parlementaire Européenne au suffrage universel direct.

A la fin de la séance du matin :

- Vote sur la proposition de résolution déposée en conclusion du débat sur les problèmes économiques.

La séance est levée à 17 heures 30.

